



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Capacité à mener une campagne de tests à la sortie du confinement

Question écrite n° 29003

Texte de la question

M. Éric Woerth interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la capacité de la France à partir du 11 mai 2020 à mener un dépistage à grande échelle et sur le nombre de tests que le Gouvernement souhaite mener quotidiennement à partir de cette date. Il l'interroge également sur la capacité du Gouvernement à mettre au point des tests de détection rapide et à garantir leur fiabilité d'ici le 11 mai 2020 et sur la stratégie qui sera adoptée si la fiabilité des tests rapides n'est pas validée par les différents laboratoires impliqués. Enfin, il l'interroge sur la fréquence à laquelle les tests devront être renouvelés, puisque l'immunisation contre le virus semble être temporaire ; il paraît primordial que l'ensemble de ces informations soient diffusées au plus vite afin de rassurer les Français et apporter des précisions sur les conditions du déconfinement.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29003

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3104

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)